

HELFDORD RIVER SAILING CLUB

Helford, Helston, Cornwall TR12 6LB

Tel/fax 01326 231006

www.helfordriversc.co.uk

admin@helfordriversc.co.uk

L'Aber-Wrac'h

2010

Annual Pursuit Race from Helford

Avis de Course

51ème course poursuite : Helford River – L'Aber Wrac'h

L'Helford River Sailing Club organise sa course annuelle le vendredi 25 juin 2010.

Autorité organisatrice

L'autorité organisatrice est Helford River Sailing Club.

Règlements et conditions d'inscription

Règles

La course se déroule sous les règles de courses (RRS) à voile de ISAF 2009 - 2012, les prescriptions du RYA, les règles de classe, l'avis de course, ses règlements de sécurité, et les Instructions de Course de HRSC.

Handicaps

Les handicaps et heures de départ seront donnés par les organisateurs de la course. Toute plainte ou réclamation éventuelle devra être faite et argumentée par écrit.

Sécurité

Chaque bateau doit se conformer aux règles du Offshore Racing Council pour les courses de 3ème catégorie, que l'on peut obtenir au RYA, RYA House, Ensign Way, Hamble, Southampton, SO31 4YA, UK, ou à <http://www.rorc.org/specialregulations/all.htm>

Chaque bateau doit avoir un radeau de sauvetage en bon état de fonctionnement et capable d'accueillir la totalité de l'équipage. Un bateau non-conforme sera disqualifié.

Un bulletin d'information devra être rempli pour les Gardes-Côtes et donné aux organisateurs avec le bulletin d'inscription.

Les bateaux peuvent utiliser leur moteur pour récupérer quelqu'un à la mer ou pour porter assistance en cas d'urgence; les détails devront être reportés sur la déclaration d'arrivée.

Inscriptions

Seront acceptés les concurrents ayant rempli et signé un bulletin d'inscription valide. Chaque bateau doit avoir des numéros sur ses voiles selon RRS appendix H. Un bulletin d'information devra être rempli pour les Gardes-Côtes et donnée aux organisateurs avec le bulletin d'inscription.

Les jeunes de moins de 16 ans ne peuvent pas faire la course (comme skipper ou équipage) sauf quand leurs parents ou curateurs ont signé la renonciation des jeunes HRSC.

Les frais d'inscription sont de £ 40/€40. Les inscriptions seront closes le jeudi 24 juin 2010 à 21h00.

Les inscriptions reçues par voie postale seront acceptées par l'HRSC jusqu'au 15 juin 2010 (date de réception du courrier) dont le frais d'inscription sera £35/€35.

Classes

La course principale sera la course poursuite, à laquelle chaque concurrent sera inscrit. Cette course principale est composée de deux classes :

La classe IRC: chaque concurrent doit avoir un Certificat IRC, dont une copie jointe au bulletin d'inscription. Les concurrents doivent prendre leur départ à l'heure donnée, mais les heures d'arrivées seront corrigées pour obtenir le classement. Plus de renseignements sont données avec les Instructions de Course.

La classe Bénéteau: pour tous bateaux Bénéteau, sponsor par Ancasta. Les heures d'arrivées seront corrigées comme en IRC. Les bateaux sans IRC auront leur handicap indiqué par HRSC.

Trophées

Le premier bateau de la course poursuite remportera le Guncarriage Trophy.

Le premier bateau de la course poursuite, faisant parti de l'HRSC remportera le Sundancer Trophy.

Il y aura des trophées pour les 1ère, 2ème et 3ème places dans les IRC et Bénéteau classes.

Des Trophées supplémentaires peuvent être donnés par HRSC.

La Remise des Prix sera annoncée aux Instructions de la Course.

Conditions

La sécurité d'un bateau et son organisation sont l'entière responsabilité du propriétaire/compétiteur qui doit s'assurer que le bateau est en bon état, sûr, mené par un équipage suffisant en nombre et en qualité, pouvant faire face à un éventuel mauvais temps. Le propriétaire/compétiteur doit avoir validé la solidité de son matériel (coque, gréement courant et dormant, voiles etc.). Il doit s'assurer que tout l'équipement de sécurité est en bon état de fonctionnement et non périmé, et que tout l'équipage en connaît le mode d'utilisation ainsi que l'emplacement. Toutefois, ni l'établissement de ces conditions ni l'inspection éventuelle du bateau par le Comité de Course n'est de matière à limiter ou réduire la responsabilité absolue du propriétaire/compétiteur. L'équipage doit également s'assurer que les compétences du skipper, l'état du bateau, l'état des équipements de sécurité et l'assurance permettent une navigation en toute sécurité.

Tout litige résultant de revendication pour perte, dégâts, mort ou blessure sera traité dans une cour de justice Anglaise.

Les Marées

La mer sera basse à 12.00 heure (heure anglaise) le 25 juin. Le ponton de l'HRSC sera inaccessible pendant 1h20 avant et après marée basse.

Activités à terre

Il y aura un programme d'activités au HRSC le mercredi et jeudi avant la course.